

Jeux d'Indiens

François-Marc Gagnon

Volume 21, Number 83, Summer 1976

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/54993ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La Société La Vie des Arts

ISSN

0042-5435 (print)

1923-3183 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gagnon, F.-M. (1976). Jeux d'Indiens. *Vie des Arts*, 21(83), 14–17.

Jeux d'Indiens

François Gagnon

De tous les pieux stratagèmes utilisés par les Jésuites du 17^e siècle pour amener les Indiens à la foi chrétienne, le plus curieux est certainement une sorte de parchési sacré imaginé par le P. Jean Pierron. Il s'agissait d'un jeu que le missionnaire appelait: le Jeu «du Point au Point, c'est-à-dire du point de la naissance au point de l'Éternité». Couvert de peintures et d'emblèmes, ce jeu, à lui seul, au dire du P. Pierron, donnait à ceux qui le voyaient l'occasion d'«apprendre tout ce qu'ils doivent faire afin de vivre chrestienement, & (...) retenir tout ce qu'ils auront appris, sans le pouvoir jamais oublier». A l'époque où Pierron inventait son jeu (1669-1770), il était à Tinniontogueu, en plein territoire agnier, au moment où l'on tentait de rouvrir la mission chez les Iroquois.

Introduisant son lecteur à cette «nouvelle méthode», Pierron fait une remarque qui résume à elle seule une des principales opinions qu'on se faisait, au 17^e siècle, sur la fonction du jeu chez les Indiens: «... le jeu fait toute leur occupation, lorsqu'ils ne sont point à la guerre¹. Perçu comme un substitut de la guerre, le jeu devait servir à y préparer. Par son jeu, le Jésuite entendait porter le combat sur un autre terrain, plus spirituel. Malheureusement, le jeu du père Pierron n'a pas été conservé. On peut au moins se représenter le type d'emblèmes qui l'ornaient. Une image pieuse (Fig. 1), conservé à l'Hôtel-Dieu de Québec, nous en donne un exemple. Pour exprimer la devise: «a toutes Epreuves», l'artiste avait représenté un coeur sur l'enclume, entre une chapelle et un arbrisseau. La bordure de cette image, en papier découpé utilisant des motifs floraux indiens lui a valu son titre d'«image sauvage». Elle constitua probablement la récompense de fin d'année d'un élève du Collège des Jésuites, Pierre de Repentigny, dont le nom

paraît au verso de l'image. Qu'on se figure une carte couverte d'emblèmes de ce genre et on ne sera sans doute pas loin de se représenter proprement le jeu du père Pierron.

Une gravure de Théodore de Bry (Fig. 5), intitulée «A cheiff Ladye of Pomeiooc», faite d'après une aquarelle de John White, montre une indienne de Virginie avec sa petite fille «of the age of 8 or 10 yeares», tenant de la main gauche une poupée en costume élizabéthain et, de la main droite, un hochet anglais. L'idée de donner des jouets ou des jeux européens aux Indiens n'étaient pas venue aux seuls Jésuites. Thomas Hariot cite les poupées parmi les «trifles» (bagatelles) distribuées par les Anglais à leur arrivée à Roanoke, village virginien. Le costume de la poupée se réduit à un double collier et à une corde qui lui passe autour de la taille et qui maintient sur son sexe un tampon fait de duvet d'asclépiade (*Asclepias syriaca*). Le botaniste John Gerard, qui le tenait probablement d'un membre de l'expédition de Raleigh, expliquait que cette plante produit une «silke... used of the people of Pomeioc, and other of the provinces adjoining (...) to cover the secret parts of maidens that never tasted man...»².

Mais a-t-on dépeint les jeux indiens? Les anciens graveurs, qui ont beaucoup représenté des scènes de batailles entre Blancs et Indiens, ont très peu figuré les jeux indiens. Les deux exemples que nous présenterons ici ont d'autant plus d'intérêt.

Une autre planche, due au burin de Théodore de Bry (Fig. 4) mais inspirée cette fois d'une aquarelle de Jacques Le Moyne de Morgues, s'éclaire par un passage de *L'Histoire notable de la Floride...* (Paris, 1586), du capitaine Laudonnière. Ce dernier y décrit les peuples autochtones de Floride et mentionne les occu-

pations des jeunes gens: «Ils font exercer les jeunes hommes à bien courir, et font entrer un certain prix que celui qui a la plus longue haleine, gagne. Ils s'exercent aussi fort à tirer de l'arc. Ils jouent à la pelote de ceste façon. Ils ont un arbre planté au milieu d'une place, qui est de hauteur de huit ou neuf brassées, au faîte duquel y a un quarré fait d'eclisse, lequel donne gain de la partie à celui qui en jouant l'a frappé»³. La planche de Théodore de Bry distingue bien, en trois plans successifs, les trois types de jeu signalés par Laudonnière. Le premier plan est occupé par le jeu «à la pelote», le «quarré fait d'eclisse» y étant représenté comme un treillis de roseaux tressés. Bien que Laudonnière ne le mentionne pas, Théodore de Bry a accroché aux branches de l'arbre un collier et une peau qui constituaient probablement le gage promis au gagnant. Le second plan montre (sur la gauche) des jeunes gens s'exerçant au tir à l'arc. Laudonnière note au même endroit que «... ils font la corde de leurs arcs d'un boyau de Cerf ou de cuir de Cerf (...). Il ferment leurs flesches de dents de poisson et de pierre, qu'ils accoustrent bien proprement». Enfin l'arrière-plan est occupé sur la droite par une scène de course. Un arc et un carquois sont l'enjeu de la course.

Les populations rencontrées par Laudonnière et Jacques Le Moyne étaient des Indiens Timucua. Ils appartenaient à la famille linguistique des Mississipiens. L'accoutrement et les coiffures qu'on leur voit arborer sur la gravure ne peuvent s'autoriser qu'à peine des descriptions de Laudonnière: «Ils couvrent leur nature d'une peau de Cerf bien couroyee (...). Ils portent les cheveux fort noirs et longs jusques sur la hanche, toutefois ils les troussent d'une façon qui leur est bien seante». La description que N. Le Challeux fait, en 1566, de leur coiffure



1. Image dite sauvage.
 Tempéra sur papier; 7 cm x 6,2.
 Inscription, au recto: «à toutes Epreuves»
 et, au verso: «Optimo ac ingenioso adolescente
 Pet. d'Arpentigny Diligentiae praeium in s(u)a
 schola. D.D. J.B. Le Maurice, s.j. Bis vel.»
 Archives du Monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec).

2. Paul KANE
Indians Playing at Alcoloh (Al-kol-lock), 1847.
 Huile sur toile; 45 cm 7 x 73,7.
 Ottawa, Galerie Nationale du Canada.





re est un peu plus claire: «... ils nourrissent leurs cheveux fort longs, et les trossent proprement à l'entour de leurs testes, et ceste trosse de cheveux leur sert comme de carquois à porter leurs fleches quand ils vont en guerre, c'est merveilles que soudainement ils les ont en main pour en tirer loin, et droit au possible»⁵. Le détail du chignon utilisé comme porte-flèches n'a pas été retenu dans cette gravure. Les Indiens ont des carquois. Les Timucua ne semblent pas avoir fait une grande place au jeu dans leur culture. Fray Andrés de San Miguel signale un autre jeu, dont celui représenté par Le Moyne ne pourrait être ici qu'une variante. Il consistait à atteindre d'un javalot, non pas un but immobile comme ici, mais un lourd disque de pierre que le chef faisait rouler à travers la place du village. Ce religieux espagnol aurait été témoin de ce jeu à Asao, non loin de la rivière *Saint John*, donc en territoire Timucua⁶.

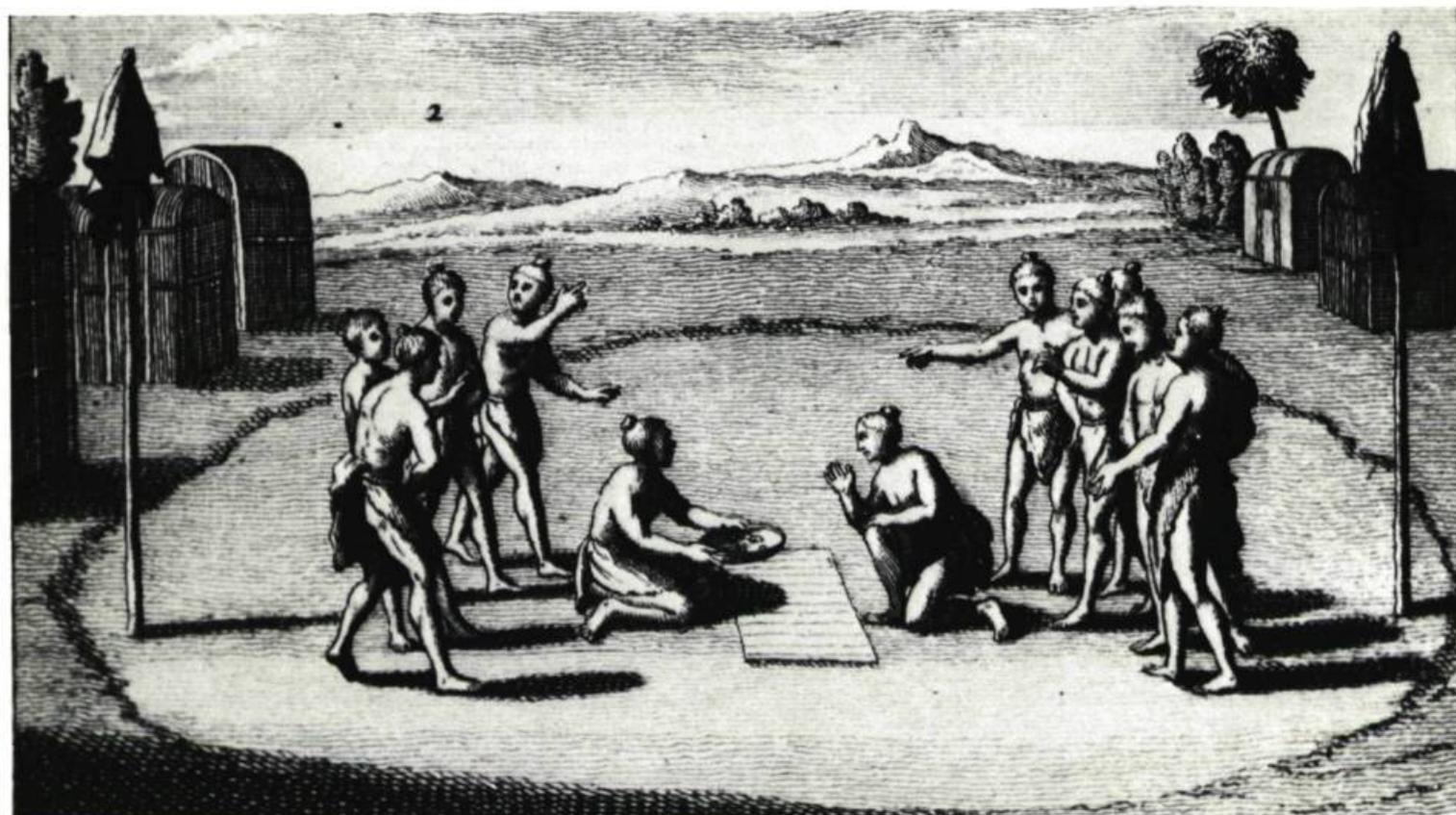
Sous cette dernière forme, on croirait avoir affaire à une forme primitive d'un jeu que Paul Kane (Fig. 2) avait observé parmi les Indiens Chualpays, à Fort Colville, sur le fleuve Columbia, en septembre 1847, et qu'il décrit ainsi dans ses *Wanderings of an Artist*: «The principal game played here is called Al-Kollock, and requires considerable skill. A smooth level piece of ground is chosen, and a slight barrier of a couple of sticks placed lengthwise, is laid at each end of the chosen spot, being from forty to fifty feet apart and only a few inches high. The two players, stripped naked, are armed each with a very slight spear about three feet long, and finely pointed with bone; one of them takes a ring made of bone, or some heavy wood, and wound round with cord; this ring is about three inches in diameter, on the inner

circumference of which are fastened six beads of different colours at equal distances, to each of which a separate numerical value is attached. The ring is then rolled along the ground to one of the barriers, and is followed at the distance of two or three yards by the players, and as the ring strikes the barrier and is falling on its side, the spears are thrown, so that the ring may fall on them. If only one of the spears should be covered by the ring, the owner of it counts according to the coloured bead over it. But it generally happens, from the dexterity of the players, that the ring covers both spears, and each counts according to the colour of the beads above his spear; they then play toward the other barrier, and so on until one party has attained the number agreed upon for game»⁷. Le principe est le même que dans le jeu timucua, même si les Chualpays lui avaient donné, entre temps, une tournure plus sophistiquée. On conçoit aisément que pareil jeu supposait une adresse redoutable quand elle était appliquée à la guerre. Il n'est donc pas étonnant, qu'aussitôt après le passage cité plus haut, Laudonnière parle de «la chasse et (de) la pècherie» et, enfin, de «la guerre» chez les Indiens Timucua. Il se faisait donc une conception du jeu indien analogue à celle du père Pierron. Le jeu était essentiellement un «exercice» qui préparait «les jeunes hommes» à leurs activités d'adulte: la chasse, la pêche et la guerre. La présence de canots et de pêcheurs au fond de la gravure de T. de Bry n'est donc pas purement décorative.

Une planche de Lafitau (Fig. 3), tirée de son étonnant ouvrage, *Mœurs des Sauvages Américains comparées aux mœurs des premiers temps* (1724), présentait deux jeux hurons d'un tout autre ordre et qu'il n'était plus possible

d'associer à la guerre. Il s'agissait de jeux de hasard plus proche des jeux de dés européens que des activités spartiates des jeunes Timucua représentées par De Bry. La planche se divise en deux parties marquées 1 et 2. Elles rapprochent deux formes, l'une féminine, l'autre masculine, du même jeu. En 1, seules les femmes jouent. Utilisant cinq ou six noyaux de fruits, comme des noyaux d'abricots noircis d'un côté, la joueuse les lançait en l'air pour qu'ils retombent sur une peau (le graveur de Lafiteau a représenté une natte). On gageait des colliers, des boucles d'oreilles et d'autres objets à cette occasion. En 2, la version masculine du jeu est représentée. On plaçait dans un large col de bois six noyaux de prunes sauvages légèrement aplatis. Ces dés étaient peints en noir d'un côté, jaune ou blanc de l'autre. Les joueurs, accroupis en cercle, prenaient chacun leur tour, le bol à pleine main et l'élevant quelque peu du sol, lui imprimait une vive secousse de manière à ce que les dés tombent d'un côté ou de l'autre. On gagnait quand les noyaux tombaient tous du même côté, ou tout blanc ou tout noir. Fait remarquable, ces jeux de dés étaient souvent demandés par des malades qui en espéraient la guérison. Le jeu était alors l'occasion de gageures considérables. Comme on gageait des pièces de vêtement, il n'était pas rare que le perdant retourne chez lui complètement nu. On arrêtait le jeu quand le patient se sentant mieux, remerciait les joueurs⁸.

Les quelques planches que nous avons commentées sont loin d'épuiser la série des jeux indiens connus. Elles démontrent, au moins, que les Indiens jouaient à autre chose que la crosse, comme on est enclin à le croire. Leur ancienneté ajoute à leur intérêt.



3

1. *Relation de 1658-1670*, in *Jes. Rel.*, vol. 53, p. 206-212.
2. W. C. Sturtevant, C. E. Raven, R. A. Skelton et Louis B. Wright, *The American Drawings of John White*, British Museum et University North Carolina Press, 1964, p. 87-88.
3. S. Lussagnet, *Les Français en Floride*, Paris, P.U.F., 1958, p. 42-43.
4. *Op. cit.*, p. 42.
5. *Op. cit.*, p. 211.
6. *Op. cit.*, p. 42-43, note 2.
7. In J. R. Harper, *Paul Kane's Frontier*. Toronto, University of Toronto Press, 1971, p. 123.
8. E. Tooker, *An Ethnography of the Huron Indians, 1615-1649*, Midland, 1967, p. 114-117.

3. *Jeux hurons*. In Joseph Lafitau, *Les Mœurs des Sauvages Amériquains comparés aux mœurs des premiers temps* (1724). Face à la page 340.

4. Théodore de Bry, *Exercices de la jeunesse*. Gravure d'après une aquarelle de Jacques Le Moyne de Morgues, 1591.

5. Théodore de Bry, *A cheiffe Ladye of Pomeiooc*. Gravure d'après une aquarelle de John White illustrant le *Brief and true report of the new found land of Virginia* de Thomas Hariot (1588), publié par De Bry en 1590.

4 5

